

## COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 novembre à 20 h 30

Convocation du 8 novembre 2024

**Étaient présents** : Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Claudine BIZOT, Laurent COCHONNEAU, Jean-Yves BOURGE, Laura COUTABLE, Christophe GALASSO, Sophie GIRARD, Marie-Line REVEL, Sébastien PIERRE,

**Étaient absents excusés** : Christophe LALOU pouvoir à Marie-Line REVEL  
Alexis COME pouvoir à Laura COUTABLE








**Étaient absentes non excusées** : Anne-Sophie MAZE, Béatrice LEVASSEUR,

**Secrétaire de séance** : Laura COUTABLE est désignée en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

---

### ORDRE DU JOUR :

-  Approbation du dernier procès-verbal
-  Délibération pour la numérotation des habitations et changement de nom de voies et lieux-dits (Clos des noisetiers et rue de Touraine)
-  6 ter route de Roupperroux
-  MAPA maison médicale pluridisciplinaire
-  Décision modificative 4
-  Points sur les commissions
-  Questions diverses.

---

#### **Approbation du dernier procès-verbal**

Le registre circule pour les signatures, il faut modifier la délibération concernant l'animation de la vie sociale en ajoutant dans le délibérer le cofinancement, elle sera modifiée ainsi :

Mme la maire propose aux membres du conseil municipal de transmettre l'animation de la vie sociale à la communauté de communes de l'orée de Bercé belinois avec un cofinancement de toutes les communes.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 12

#### **Délibération pour la numérotation des habitations et changement de nom de voies et lieux-dits 6 ter route de Roupperroux**

Madame la Maire fait part au Conseil municipal des problèmes récurrents rencontrés par l'adressage. De plus pour l'implantation de la fibre optique, elle proposera au Conseil Municipal de procéder au changement de nom de certains lieux-dits et voies ainsi qu'à sa numérotation des maisons.

L'exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal :

Décide de procéder au changement des noms de lieux-dits et à la numérotation des maisons tels que récapitulés dans le tableau mis en annexe.

Charge Madame la Maire de prendre l'arrêté municipal relatif au numérotage des maisons,  
Charge Madame la Maire de notifier cet arrêté de numérotation auprès des propriétés concernées,

Charge à Madame la Maire d'effectuer toute démarche relative à l'exécution de la présente délibération et transmettra la liste des habitations au service des Impôts Fonciers.

Num Voie	Extension voie	Libellé voie	ID parcelle
6	TER	Route de Rouperoux	AE 141

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 12

### **MAPA maison médicale pluridisciplinaire**

Suivant le rapport d'analyse des offres, dans lequel l'architecte propose de retenir l'offre la mieux disante par lot, le maire propose au Conseil municipal de délibérer afin de retenir les entreprises attributaires des marchés de réhabilitation de la maison médicale pluridisciplinaire :

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le choix des entreprises attributaires suivant le rapport d'analyse des offres présenté et autorise le Maire à signer les marchés suivants ainsi que tout acte ou document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions :

- Lot n°1 « Gros Oeuvre » pour un montant total de 41 965.40 € HT avec l'entreprise TAVANO ;
- Lot n°2 « Charpente Métalique » pour un montant total de 7 854.40 € HT avec l'entreprise DORIZE ;
- Lot n°3 « Couverture métalique » pour un montant total de 32 923.38 € ht € HT, avec l'entreprise DORIZE ;
- Lot n°4 « Ossature bois et vêtture de façade bois » pour un montant total de 47 099.39 € HT, avec l'entreprise DORIZE ;
- Lot n°5 « menuiseries extérieures » pour un montant total de 24 748 € HT, avec l'entreprise VITRES ET VERRES ;
- Lot n°6 « Electricité - VMC » pour un montant total de 19 832.60 € HT, avec l'entreprise ELEC EAU ;
- Lot n°7 « Chauffage » pour un montant total de 5 396 € HT, avec l'entreprise DESSAIGNE ;
- Lot n° 8 « Plomberie-Sanitaire » pour un montant total de 12 897 € HT, avec l'entreprise PAINEAU ;
- Lot n° 9 « Isolation plâtrerie » pour un montant total de 48 894.07 € HT, avec l'entreprise Ludovic ROBERT ;

- Lot n°10 « peinture revêtement de sol » pour un montant total de 10 362.58 € HT, avec l'entreprise Ludovic ROBERT ;
- Lot n°11 « carrelage-faïence » pour un montant total de 19 860.00 € HT, avec l'entreprise MONCEAU DROUET ;
- Lot n°12 « Peinture » pour un montant total de 13 830 € HT, avec l'entreprise BOULFRAY ;
- Lot n°0 « Aménagement et espaces verts » pour un montant de 20 315 € HT pour l'entreprise 2B TP .

Vote pour 12

#### **Décision modificative 4**

Point annulé

#### **Questions diverses**

##### CCAS : Claudine BIZOT

##### Banque alimentaire

La récolte aura lieu les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024.

Claudine BIZOT remercie les bénévoles qui seront présents.

##### Logements FPA

Claudine BIZOT annonce aux membres du Conseil municipal que les deux dernières douches à rénover vont être réalisées avant la fin de l'année.

##### Fêtes et cérémonies : Marie-Line REVEL

##### Goûter des seniors

Le goûter des seniors s'est bien passé, il y avait du monde des deux communes pour aider au service. Deux cent dix personnes ont bénéficié de ce goûter.

Il se déroulera le 15 novembre en 2025.

##### Goûter de Noël des enfants :

Le SIVOM offrira le goûter aux enfants avec la présence d'un magicien le 20 décembre 2024.

##### Téléthon 2024

Le téléthon national a changé de date mais sur la commune on garde les dates précédentes car les salles et les bénévoles ne seront pas disponibles.

Il y aura diverses animations deux repas dont un avec un karaoké et l'autre avec un DJ.

Le dimanche après il y aura une chorale et l'association tennis de table organise un darkping.

11 novembre : il y avait du monde et le député M Martineau était présent.

Comice : 70 personnes étaient présentes à la réunion, les commissions travaillent et elles se réunissent les premiers mardis de chaque mois.

##### Commune nouvelle :

Un bureau d'études travaille sur le devenir du bâtiment de l'actuelle mairie, le site de la Noé Gourde et du SIVOM.



## **Points sur les commissions**

### **Commission travaux : Jean-Yves BOURGE**

Le plan solaire porté par SENOVIA demandant aux communes d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des communes va être difficile à mettre en place.

Par contre sur toutes les nouvelles constructions de bâtiments publics ils devront être présents.

Arrivée de Christophe LALOU à 19h38.

### **Ordures ménagères : Christian BARBEAU**

Il manque des élus pour tenir les permanences.

Séance levée à 19h45.

La Secrétaire de séance,  
Laura COUTABLE

La Maire,  
Mathilde PLU